

Metz, le 27 mai 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau
Affaire suivie par : Arthur CLAUSE
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : arthur.clausse@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau

à

EMA

**32, rue de Verdun
57970 YUTZ**

OBJET : Dossier de déclaration concernant Lotissement Bellevue sur la commune de VOLMERANGE LES MINES – N° 0100055495

RÉF. : J:\04 - SABE\42 - PE\42c - DIOTA\2150. EP\VOLMERANGE LES MINES\2024 Lotissement bellevue

Monsieur Colaneri,

Après examen de votre dossier de déclaration relatif au Lotissement Bellevue sur la commune de VOLMERANGE LES MINES, pour lequel un accusé de réception vous a été délivré en date du 12/09/2024 et en date du 09/04/2025 suite au dépôt de vos compléments, j'ai l'honneur de vous informer que le dossier que vous m'avez transmis **est recevable**.

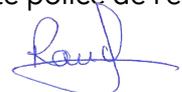
Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la date du 09/06/2025. **Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé.** La police de l'eau devra être avertie de la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement et un bilan des opérations sera transmis à l'issue des travaux.

Copies de la déclaration et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de VOLMERANGE LES MINES pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant et par les tiers dans un délai de deux mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Colaneri, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Carine RAUCH